



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/1989
5 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 DECEMBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à nos nombreuses lettres concernant les violations du cessez-le-feu par l'Iraq, j'ai l'honneur de vous communiquer une liste de nouvelles violations du cessez-le-feu par les forces iraqiennes. Nous reprenons l'énumération là où nous l'avons interrompue dans notre dernière lettre.

2189. Le 23 août 1989, deux casemates collectives ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 680-689, sur la carte de Baneh.

2190. Le même jour, deux dépôts d'armes ont été construits et une tranchée de communication d'environ 1 500 mètres de long a été creusée à proximité d'une borne frontière, au point de coordonnées géographiques NE 904-329 sur la carte de Panjwein.

2191. Le même jour, un avion a été aperçu tandis qu'il survolait le point de coordonnées géographiques MF 919-828 sur la carte de Sumar.

2192. Le même jour, une tranchée de communication a été creusée au point de coordonnées géographiques ND 484-097 sur la carte de Kharrat-ha.

2193. Le même jour, sept soldats iraqiens ont déployé un canon de DCA au point de coordonnées géographiques ND 49-04 sur la carte de Kharrat-ha.

2194. Le même jour, deux postes d'observation ont été construits au point de coordonnées géographiques QA 040-958 sur la carte de Meimeh.

2195. Le même jour, une nouvelle casemate a été construite au point de coordonnées géographiques PD 08-95 sur la carte de Nowsud.

2196. Le 24 août 1989, deux soldats iraqiens ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques MF 825-974 sur la carte de Daizaj.

2197. Le 25 août 1989, huit soldats iraqiens ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques NE 30-29 sur la carte de Sardasht.

2198. Le même jour, un certain nombre de soldats iraqiens ont construit une tranchée de communication de 150 mètres de long au point de coordonnées géographiques NC 517-560 sur la carte de Sumar.

2199. Le même jour, 13 soldats iraqiens ont creusé une tranchée de communication au point de coordonnées géographiques QA 27-91 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

2200. Le même jour, sept soldats iraqiens ont construit une casemate au point de coordonnées géographiques TQ 17-31 sur la carte de Hossainieh.

2201. Le 26 août 1989, six casemates ont été construites et une tranchée de communication de 300 mètres de long a été creusée aux points de coordonnées géographiques NE 904-376 et 903-378 sur la carte de Baneh.

2202. Le même jour, une casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NE 857-625 sur la carte de Baneh.

2203. Le même jour, deux soldats iraqiens ont pénétré dans le no man's land et ont apporté de l'eau qu'ils ont puisé dans une source au point de coordonnées géographiques MF 919-828 sur la carte de Siparuz.

2204. Le même jour, deux tranchées de communication ont été construites aux points de coordonnées géographiques MF 860-770 et MF 910-830 sur la carte de Siparuz.

2205. Le même jour, une mitrailleuse et une paire de grandes jumelles ont été déployées au point de coordonnées géographiques MF 89-89 sur la carte de Siparuz.

2206. Le même jour, deux soldats ont été vus traversant la ligne du cessez-le-feu et transportant de l'eau vers le versant d'une montagne, au point de coordonnées géographiques MF 916-827 sur la carte de Siparuz.

2207. Le 27 août 1989, une nouvelle casemate a été construite au point de coordonnées géographiques PD 03-85 sur la carte de Nowsud.

2208. Le 28 août 1989, cinq soldats iraqiens ont construit une casemate de repos au point de coordonnées géographiques NE 9140-4145 sur la carte de Marivan.

2209. Le même jour, nos forces ont observé la construction d'une casemate au point de coordonnées géographiques QB 168-008 sur la carte de Dehloran.

2210. Le même jour, six soldats iraqiens ont construit une casemate de repos au point de coordonnées géographiques NE 82-64 sur la carte de Baneh.

2211. Le même jour, les Iraquiens ont poursuivi la construction d'une casemate au point de coordonnées géographiques QA 28-95 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

2212. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit une nouvelle position au point de coordonnées géographiques NE 9185-4965 sur la carte de Marivan.
2213. Le 29 août 1989, les forces iraqiennes ont tiré deux coups de feu à partir du point de coordonnées géographiques NE 598-798 en direction du point de coordonnées géographiques NE 602-808 sur la carte de Garmab.
2214. Le même jour, un nouvel abri a été construit au point de coordonnées géographiques NE 913-398 sur la carte de Marivan.
2215. Le même jour, une nouvelle casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NE 960-515 sur la carte de Marivan.
2216. Le même jour, la construction d'une route a été poursuivie au point de coordonnées géographiques QA 340-880 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
2217. Le même jour, trois casemates ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 906-329 sur la carte de Panjwein.
2218. Le même jour, une tour d'observation a été érigée au point de coordonnées géographiques QA 360-860 sur la carte d'Einkhosh.
2219. Le même jour, un poste d'observation a été construit au point de coordonnées géographiques NC 503-682 sur la carte de Sizdeh.
2220. Le 30 août 1989, une tranchée de communication a été creusée au point de coordonnées géographiques NF 046-584 sur la carte de Piranshahr.
2221. Le même jour, une casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NE 680-694 sur la carte de Banah.
2222. Le même jour, les forces iraqiennes ont posé des mines autour de leurs positions au point de coordonnées géographiques NE 568-783 sur la carte de Garmab.
2223. Le même jour, une tranchée de communication de 100 mètres de long a été creusée au point de coordonnées géographiques NE 536-789 sur la carte de Garmab.
2224. Le même jour, quatre soldats ont été aperçus tandis qu'ils creusaient une tranchée de communication au point de coordonnées géographiques NC 511-692 sur la carte de Sisdeh.
2225. Le même jour, un char a été déployé au point de coordonnées QB 146-017 sur la carte de Dehloran.
2226. Le même jour, deux forces iraqiennes ont tiré 40 coups de feu en direction du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies et des officiers de liaison iraniens au point de coordonnées PE 040-933 sur la carte de Marivan.

2227. Le même jour, un avion iraquien a violé l'espace aérien de la République islamique d'Iran à Meimak et a été observé volant du nord au sud.
2228. Le même jour, une casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NC 51-69 sur la carte de Sizdeh.
2229. Le même jour, quatre soldats iraqiens ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques QA 61-46 sur la carte de Chananeh.
2230. Le même jour, cinq soldats iraqiens ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques QB 168-008 sur la carte de Dehloran.
2231. Le même jour, un hélicoptère iraquien a été observé tandis qu'il volait du point de coordonnées géographiques QV 71-26 au point de coordonnées géographiques 70-26 à Talul-al-Hadiat sur la carte des monts de Haddadieh.
2232. Le même jour, 10 soldats iraqiens ont construit des casemates dans le secteur général de Talul-al-Hadiat au point de coordonnées géographiques QV 74-31 sur la carte des monts de Haddadieh.
2233. Le 31 août 1989, les forces iraqiennes ont construit deux casemates aux points de coordonnées géographiques QA 322-921 et QA 312-938 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
2234. Le même jour, une pièce de DCA à deux canons a été déployée au point de coordonnées géographiques QA 34-93 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
2235. Le même jour, une nouvelle casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NF 279-046 sur la carte de Sardasht.
2236. Le même jour, une nouvelle casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NF 294-035 sur la carte de Sardasht.
2237. Le même jour, une antenne de grande dimension a été installée au point de coordonnées géographiques NC 563-487 sur la carte de Sumar.
2238. Le même jour, une explosion de munitions suivie d'un incendie s'est produite au point de coordonnées géographiques NE 240-760 sur la carte de Sardasht.
2239. Le 1er septembre 1989, un poste d'observation a été construit au point de coordonnées géographiques NC 478-685 sur la carte de Sizdeh.
2240. Le même jour, une nouvelle casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NE 25-760 sur la carte de Garmab.
2241. Le même jour, une casemate collective a été construite au point de coordonnées géographiques NC 87-16 sur la carte de Halaleh.
2242. Le même jour, 12 soldats iraqiens ont creusé une tranchée au point de coordonnées géographiques NC 954-106 sur la carte de Serni.

2243. Le même jour, une antenne-pylône de communication a été dressée au point de coordonnées géographiques QA 315-885 sur la carte de Nahr-e-Anbar.
2244. Le 2 septembre 1989, sept soldats iraqiens ont construit une casemate collective au point de coordonnées géographiques NC 977-004 sur la carte de Salehabad-Mehran.
2245. Le même jour, une casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NC 51-57 sur la carte de Sumar.
2246. Le même jour, trois hélicoptères iraqiens ont été observés tandis qu'ils survolaient le point de coordonnées géographiques NC 71-73 sur la carte de Halaleh.
2247. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques QB 195-014 sur la carte de Dehloran.
2248. Le même jour, cinq soldats iraqiens ont été observés tandis qu'ils posaient des fils barbelés au point de coordonnées géographiques NF 051-596 sur la carte de Piranshahr.
2249. Le même jour, cinq positions de tir en sacs de sable ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 582-801 sur la carte de Garmab.
2250. Le même jour, une tranchée de communication a été prolongée au point de coordonnées géographiques NE 675-665 sur la carte de Garmab. Elle possède à présent une longueur totale de 30 mètres.
2251. Le même jour, deux abris ont été construits au point de coordonnées géographiques NE 377-816 sur la carte de Gak.
2252. Le même jour, des casemates ont été construites au point de coordonnées géographiques QB 195-014 sur la carte de Delhoran.
2253. Le 3 septembre 1989, les forces iraqiennes ont détruit une casemate au point de coordonnées géographiques NC 924-107 sur la carte de Halaleh.
2254. Le même jour, un lance-roquettes de 10 mm de calibre et une pièce de DCA ont été déployés au point de coordonnées géographiques MF 872-965 sur la carte de Dizej.
2255. Le même jour, huit casemates ont été construites au point de coordonnées géographiques MF 875-965 sur la carte de Dizej.
2256. Le même jour, quatre soldats iraqiens ont creusé une tranchée de communication au point de coordonnées géographiques NE 82-64 sur la carte de Baneh.
2257. Le même jour, une tranchée de communication a été creusée au point de coordonnées géographiques NC 954-106 sur la carte de Serni.

2258. Le même jour, une casemate a été construite au-dessus de la cote 464, au point de coordonnées géographiques NC 952-102 sur la carte de Serni.

2259. Le même jour, quatre soldats iraqiens ont creusé une tranchée de communication au point de coordonnées géographiques QA 48-68 sur la carte de Yabis.

2260. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques QA 329-918 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

2261. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit des casemates de défense au point de coordonnées géographiques QA 325-924 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

2262. Le même jour, cinq fusées éclairantes ont été tirées dans le secteur général de Talul-al Hadiat, au point de coordonnées géographiques QV 81-31 sur la carte des monts de Haddadieh.

2263. Le même jour, cinq fusées éclairantes ont été tirées dans le secteur général de Talul-al Hadiat, au point de coordonnées géographiques QV 86-28 sur la carte des monts de Haddadieh.

2264. Le même jour, une tranchée de communication a été creusée au point de coordonnées géographiques NE 823-646 sur la carte de Baneh.

2265. Le même jour, un certain nombre de casemates ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 943-628 sur la carte de Nanoor.

2266. Le même jour, cinq fusées éclairantes ont été tirées dans le secteur général de Talul-al Hadiat, au point de coordonnées géographiques QV 86-28 sur la carte des monts de Haddadieh.

2267. Le 4 septembre 1989, une tranchée de communication a été creusée et deux positions de tir ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 532-794 sur la carte de Garmab.

2268. Le même jour, les Iraquiens ont effectué des préparatifs en vue d'occuper des positions iraniennes abandonnées au point de coordonnées géographiques NF 304-012 sur la carte de Sardasht.

2269. Le même jour, une casemate a été construite au point de coordonnées géographiques NF 298-015 sur la carte de Sardasht.

2270. Le même jour, une tranchée de communication a été creusée au point de coordonnées géographiques NF 034-616 sur la carte de Piranshahr.

2271. Le même jour, huit soldats ont participé à la construction d'une casemate au point de coordonnées géographiques NE 990-483 sur la carte de Marivan.

2272. Le même jour, trois casemates de repos ont été construites au point de coordonnées géographiques NC 516-570 sur la carte de Sumar.

2273. Le même jour, une tranchée de communication a été creusée au point de coordonnées géographiques NC 511-694 sur la carte de Sizdeh.

2274. Le même jour, un poste de garde a été construit au point de coordonnées géographiques NC 476-685 sur la carte de Sizdeh.

2275. Le même jour, cinq soldats irakiens ont réoccupé une casemate abandonnée au point de coordonnées géographiques NC 574-459 sur la carte de Sumar.

2276. Le même jour, une casemate collective a été construite au point de coordonnées géographiques NC 77-24 sur la carte de Halaleh.

2277. Le même jour, une casemate collective a été construite au point de coordonnées géographiques QA 322-921 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

2278. Le 5 septembre 1989, les forces irakiennes ont construit des casemates au point de coordonnées géographiques NE 873-645 sur la carte de Baneh.

2279. Le même jour, les forces irakiennes ont construit une casemate au point de coordonnées géographiques NF 011-657 sur la carte de Piranshahr.

2280. Le même jour, une casemate de défense et un poste d'observation ont été construits au point de coordonnées géographiques NC 779-248 sur la carte de Halaleh.

2281. Le même jour, une pièce de DCA à quatre canons a été déployée au point de coordonnées géographiques QB 143-018 sur la carte de Delhoran.

2282. Le même jour, un puits a été creusé au point de coordonnées géographiques QB 203-014 sur la carte de Delhoran.

2283. Le même jour, six soldats ont creusé une tranchée de communication au point de coordonnées géographiques QA 342-910 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

2284. Le 6 septembre 1989, une mitrailleuse Duksh-k a été déployée au point de coordonnées géographiques NE 953-604 sur la carte de Marivan.

2285. Le même jour, deux casemates de guet ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 974-503 sur la carte de Marivan.

2286. Le même jour, dans la soirée, les forces irakiennes ont entrepris d'intenses activités de génie qui ont duré toute la nuit et qui ont donné lieu à la construction d'un talus de 100 mètres de long au point de coordonnées géographiques QV 732-567 sur la carte de Howaizeh ouest.

2287. Le même jour, trois soldats irakiens ont installé une longue antenne au point de coordonnées géographiques NC 578-467 sur la carte de Sumar.

2288. Le 7 septembre 1989, les forces iraqiennes ont construit de nouvelles casemates à point de coordonnées géographiques NE 803-630 sur la carte de Marivan.

2289. Le même jour, deux positions en sacs de sable ont été construites au point de coordonnées géographiques NE 677-683 sur la carte de Garmab.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Kamal KHARRAZI
